

# COMMUNE

Je gère l'organisation des services publics de proximité ainsi que l'aménagement et le développement local. Je suis en charge des jumelages et je dois aussi m'occuper des écoles primaires et maternelles. J'assure une coopération décentralisée avec une ville d'un autre pays.

# DÉPARTEMENT

Je suis une échelle locale en charge de l'action sociale (enfance, personnes âgées, personnes handicapées, RSA, CAF...) et de la gestion des collèges, j'assure une coopération décentralisée et apporte un soutien technique et financier aux associations

# RÉGION

Je gère l'aménagement et le développement durable de mon territoire, ainsi que ses activités économiques. Je suis aussi en charge de la gestion des lycées. J'aide les étudiant·es à la mobilité internationale et j'apporte un soutien technique et financier aux associations.

# COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Je suis une autorité publique distincte de l'État.

Je comprends commune, département, région. Je suis dotée d'un exécutif et d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel.

J'exerce librement mes prérogatives en complément de l'action de l'État.

# ELU·E LOCAL·E

Je représente les citoyen·ne·s des différentes collectivités territoriales. Élu·e dans le but d'agir pour l'intérêt local, je suis membre des organes délibérants de ces collectivités. Pour exercer mes missions, je bénéficie notamment d'une indemnisation, d'une protection sociale et d'un droit à la formation.